



syndicat mixte des transports en commun

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 30 JUIN 2025

ID : 090-259000016-20250626-2025_10-DE



Conseil syndical du 26 juin 2025

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 10

Objet : Nomination du Secrétaire de séance

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	19 juin 2025	Présents
Observation :		Mesdames, Messieurs
		GBCA (840 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Constantakatos, Gilbert, Kneip, Moutarlier –
		Suppléants : Meslot, Cabrol, Trapp
		RBFC (70 voix)
		CCST (80 voix) : Titulaire : Hottlet
		CCVS (40 voix)
Nombre de voix	1 030	Procurations
-Nombre de voix pour	1 030	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De Mme Aymonier (GBCA) à M Gilbert (GBCA)
		De Mme Bonnans-Weber (GBCA) à M Moutarlier (GBCA)
		De M Jager (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
		De Mme Ketfi-Charif (GBCA) à M Kneip (GBCA)
		De M Picard (GBCA) à M Bonin (GBCA)
		De M Rousseau (GBCA) à Mme Cabrol (GBCA)
		De M Neugnot (RBFC) à M Meslot (GBCA)
		De M Rousse (CCST) à M Hottlet (CCST)
		De M Vallverdu (CCVS) à M Jacquemin (GBCA)

Au début de chacune de ses séances, le Conseil Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L 2121-15 du CGCT).

Cette nomination doit, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21, se faire en principe au scrutin secret (sauf si le conseil décide à l'unanimité, le contraire) par une élection à la majorité, éventuellement à trois tours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Tony KNEIP comme secrétaire de séance.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Tony KNEIP